

REPUBLIQUE FRANCAISE

21740131400042

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE FRANGY

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRANGY

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE FRANGY

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : EAU

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.13	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.15	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.17	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.22	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	665 443,82	388 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 276 943,82
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		665 443,82	665 443,82

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	659 965,01	417 550,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 242 414,19
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		659 965,01	659 965,01
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 325 408,83	1 325 408,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	145 400,00	0,00	150 700,00		150 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	0,00	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		178 400,00	0,00	183 700,00		183 700,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00		50 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	7 000,00		7 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	20 000,00		12 000,00		12 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		256 400,00	0,00	252 700,00		252 700,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	231 966,24		282 743,82		282 743,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	129 788,00		130 000,00		130 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		361 754,24		412 743,82		412 743,82
TOTAL		618 154,24	0,00	665 443,82		665 443,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

665 443,82

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁿ de service	374 000,00	0,00	358 000,00		358 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		374 000,00	0,00	358 000,00		358 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	3 500,00		3 500,00
Total des recettes réelles d'exploitation		378 000,00	0,00	361 500,00		361 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	31 500,00		27 000,00		27 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		31 500,00		27 000,00		27 000,00
TOTAL		409 500,00	0,00	388 500,00		388 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

276 943,82

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

665 443,82

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	385 743,82
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	39 557,00		39 557,00
21	Immobilisations corporelles	466 753,22	0,00	496 408,01		496 408,01
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	486 753,22	0,00	535 965,01		535 965,01
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 000,00	0,00	97 000,00		97 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	96 000,00	0,00	97 000,00		97 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	582 753,22	0,00	632 965,01		632 965,01
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	31 500,00		27 000,00		27 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	31 500,00		27 000,00		27 000,00
	TOTAL	614 253,22	0,00	659 965,01		659 965,01

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

659 965,01

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 900,00	0,00	4 807,00		4 807,00
108	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	3 900,00	0,00	4 807,00		4 807,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 900,00	0,00	4 807,00		4 807,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	231 966,24		282 743,82		282 743,82
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	129 788,00		130 000,00		130 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	361 754,24		412 743,82		412 743,82
	TOTAL	365 654,24	0,00	417 550,82		417 550,82

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

242 414,19

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

659 965,01

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

385 743,82

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 700,00		150 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00		30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	130 000,00	130 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	12 000,00		12 000,00
023	Virement à la section d'investissement		282 743,82	282 743,82
	Dépenses d'exploitation - Total	252 700,00	412 743,82	665 443,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

665 443,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 000,00	27 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	97 000,00	0,00	97 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	39 557,00	0,00	39 557,00
21	Immobilisations corporelles (6)	496 408,01	0,00	496 408,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	632 965,01	27 000,00	659 965,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

659 965,01

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	358 000,00		358 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	27 000,00	30 500,00
	Recettes d'exploitation - Total	361 500,00	27 000,00	388 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	276 943,82
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	665 443,82
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	4 807,00	0,00	4 807,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		130 000,00	130 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		282 743,82	282 743,82
	Recettes d'investissement - Total	4 807,00	412 743,82	417 550,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	242 414,19
---	------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	659 965,01
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	145 400,00	150 700,00	
605	Achats d'eau		5 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	25 000,00	22 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	1 500,00	
6068	Autres matières et fournitures		500,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00	2 500,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	28 000,00	25 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	2 500,00	8 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	
6156	Maintenance		0,00	
6168	Autres	700,00	700,00	
617	Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	
618	Divers	5 000,00	8 000,00	
6226	Honoraires	500,00	500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		0,00	
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	3 500,00	
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	70 000,00	70 000,00	
6378	Autres taxes et redevances	500,00	500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	30 000,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	30 000,00	30 000,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	3 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		178 400,00	183 700,00	
66	Charges financières (b)(8)	50 000,00	50 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	50 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	8 000,00	7 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	4 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	20 000,00	12 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		256 400,00	252 700,00	
023	Virement à la section d'investissement	231 966,24	282 743,82	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	129 788,00	130 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	129 788,00	130 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		361 754,24	412 743,82	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		361 754,24	412 743,82	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		618 154,24	665 443,82	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

665 443,82

COMMUNE DE FRANGY - 74 - EAU	BP 2019
------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	374 000,00	358 000,00	
70111	Ventes d'eau aux abonnés	280 000,00	260 000,00	
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	13 000,00	13 000,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	34 000,00	32 000,00	
70128	Autres taxes et redevances	3 000,00	8 000,00	
7064	Locations de compteurs	44 000,00	45 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		374 000,00	358 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	3 500,00	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		500,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	4 000,00	3 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		378 000,00	361 500,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	31 500,00	27 000,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	31 500,00	27 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 500,00	27 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		409 500,00	388 500,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	276 943,82
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	665 443,82
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	39 557,00	
2031	Frais d'études	20 000,00	39 557,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	466 753,22	496 408,01	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	433 753,22	460 908,01	
2155	Outillage industriel	8 000,00	8 000,00	
21561	Service de distribution d'eau	25 000,00	25 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		486 753,22	535 965,01	
16	Emprunts et dettes assimilées	96 000,00	97 000,00	
1641	Emprunts en euros	96 000,00	97 000,00	
Total des dépenses financières		96 000,00	97 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		582 753,22	632 965,01	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	31 500,00	27 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	31 500,00	27 000,00	
139111	Agence de l'eau	3 368,87	3 150,00	
139118	Autres	3 538,95	3 800,00	
13912	Régions	400,00	400,00	
13913	Départements	14 290,41	14 675,00	
13914	Communes	125,00	125,00	
13916	Autres établissements publics locaux	9 776,77	4 850,00	
13918	Autres		0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		31 500,00	27 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		614 253,22	659 965,01	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

659 965,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
1318	Autres		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 900,00	4 807,00	
10222	F.C.T.V.A.	3 900,00	4 807,00	
1068	Autres réserves		0,00	
Total des recettes financières			3 900,00	4 807,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				0,00
TOTAL RECETTES REELLES			3 900,00	4 807,00
021	Virement de la section d'exploitation	231 966,24	282 743,82	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	129 788,00	130 000,00	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	117 630,00	117 630,00	
28154	Matériel industriel	3 887,00	3 900,00	
28155	Outillage industriel	5 506,00	5 680,00	
281561	Service de distribution d'eau	324,00	385,00	
281782	Matériel de transport		0,00	
28182	Matériel de transport	2 441,00	2 405,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		361 754,24	412 743,82	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		361 754,24	412 743,82	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		365 654,24	417 550,82	

+

RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	242 414,19
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	659 965,01
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
E06006	SMDEA (Synd.Mixte Départ.Eau et Assainissement)	11/04/2006		01/05/2007	64 260,00 F	F		3,99	4,01001		A	X	N	A-1
E01908	SMDEA (Synd.Mixte Départ.Eau et Assainissement)	17/06/2008		01/05/2009	305 830,00 F	F		4,59	4,7699		A	X	N	A-1
10276 02440 000	CREDIT MUTUEL	20/10/2011		20/02/2012	640 000,00 F	F		4,25	4,26265		T	X	N	A-1
MON260747EUR/02	SA LA BANQUE POSTALE	27/09/2013		01/03/2014	400 000,00 F	F		3,76	3,8194		T	C	O	A-1
contrat 1434 II	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013		01/07/2015	99 000,00 V	V		2,25	1,88599		A	C	N	A-1
contrat 1437 II	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013		01/07/2015	190 700,00 V	V		2,25	1,86844		A	C	N	A-1
Total général					1 699 790,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 151 499,64					94 424,86	40 292,90	0,00	12 380,29	
E06006		0,00		1 151 499,64					94 424,86	40 292,90	0,00	12 380,29	
E01908	N	0,00		31 885,04	7,33	F	4,01001		3 425,60	1 300,55	0,00	0,00	
10278 02440 000	N	0,00		186 662,91	9,33	F	4,7699		15 126,91	8 567,83	0,00	5 249,00	
MON280747EUR02	N	0,00		391 070,09	7,83	F	4,26265		41 963,17	15 957,59	0,00	1 689,77	
contrat 1434 li	N	0,00		266 666,60	9,92	F	3,8194		26 666,68	9 650,67	0,00	752,00	
contrat 1437 li	N	0,00		94 050,00	37,00	V	1,88599		2 475,00	1 845,87	0,00	1 602,56	
Total général		0,00		1 151 499,64	37,00	V	1,86844		4 767,50	3 170,39	0,00	3 086,96	12 380,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Coût de sortie (9)	Taux maximal après couverture éventuelle (10)	Niveau du taux à la date de vote du budget (11)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (12)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (13)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111, et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 151 499,64					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiments; installations	15	02/03/2010
Linéaire	Appareils de laboratoire, outillages	5	02/03/2010
Linéaire	Bâtiments durables	30	02/03/2010
Linéaire	Bâtiments légers	10	02/03/2010
Linéaire	Canalisations d'adduction d'eau	30	02/03/2010
Linéaire	Engins de travaux publics, véhicules	4	02/03/2010
Linéaire	Installations de chauffage, de ventilation	10	02/03/2010
Linéaire	Installations de traitement de l'eau potable	10	02/03/2010
Linéaire	Matériel informatique	2	02/03/2010
Linéaire	Mobilier de bureau	10	02/03/2010
Linéaire	Organes de régulation	4	02/03/2010
Linéaire	Ouvrages de génie civil pour captage, transport eau	30	02/03/2010
Linéaire	Pompes, appareils électromécaniques	10	02/03/2010

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		124 000,00	124 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		97 000,00	97 000,00
1641	Emprunts en euros	97 000,00	97 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		27 000,00	27 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	27 000,00	27 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	124 000,00	0,00	D001 0,00	124 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		417 550,82	III
Ressources propres externes de l'année (a)		4 807,00	4 807,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	4 807,00	4 807,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		412 743,82	412 743,82
281531	Réseaux d'adduction d'eau	117 630,00	117 630,00
28154	Matériel industriel	3 900,00	3 900,00
28155	Outillage industriel	5 680,00	5 680,00
281561	Service de distribution d'eau	385,00	385,00
281782	Matériel de transport	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 405,00	2 405,00
021	Virement de la section d'exploitation	282 743,82	282 743,82

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	417 550,82	0,00	242 414,19	0,00	659 965,01

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 124 000,00
Ressources propres disponibles	IV 659 965,01
Solde	V = IV - II (6) + 535 965,01

{1} Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

{2} Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

{3} Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

{4} Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

{5} Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

{6} Indiquer le signe algébrique.